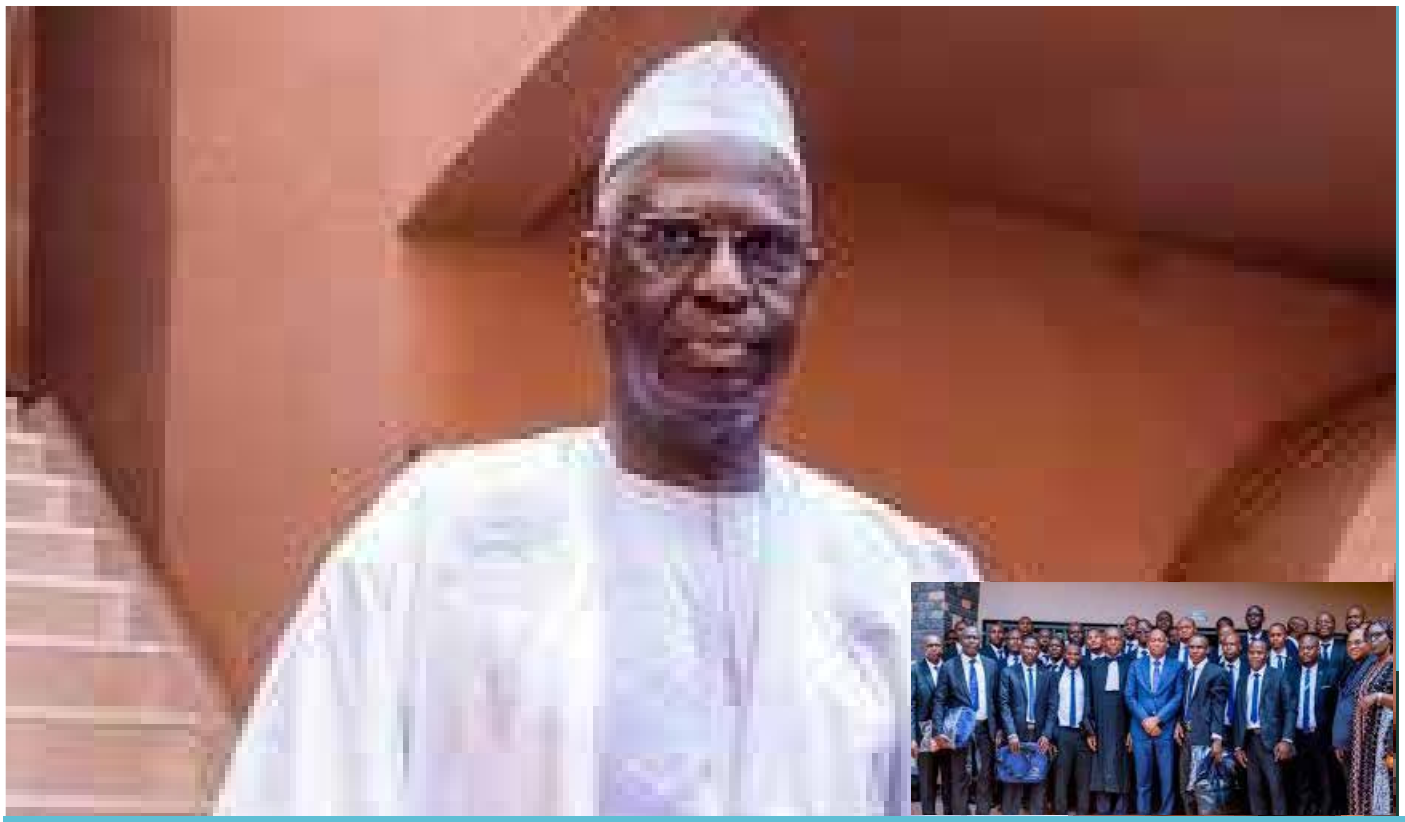
Hadj 2026 : Foi, diplomatie et mobilisation nationale au cœur du départ des pèlerins maliens

MALI
1933
L'information est l'oxygène des temps modernes
JEUDI 07 MAI 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Enlèvement de Me Mountaga Tall : Le Barreau affiche une fermeté totale face à une « dérive liberticide »



Enlèvement de Me Mountaga Tall : Gilles Yabi exprime sa solidarité et alerte sur les droits humains au Sahel



Attaques terroristes au Mali : L'INPS apporte un soutien de 10 millions FCFA aux victimes

Sommaire







UNE /

Enlèvement de Me Mountaga Tall : Le Barreau affiche une fermeté totale face à une « dérive liberticide » — P 03

BRÈVES /

Journée de la presse au Mali : La Maison de la presse appelle à la responsabilité et à la protection des journalistes — P 11

CEDEAO–AES : Lansana Kouyaté consulte Alassane Ouattara avant sa tournée sahélienne — P 11

Mali–HCR : Le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur des réfugiés — P 12

Mali : L'armée annonce des frappes aériennes majeures contre des groupes armés terroristes — P 13

ACTUALITÉ /

Hadj 2026 : Les autorités maliennes mobilisent 133 délégués pour accompagner les pèlerins — P 15

Attaques terroristes au Mali : L'INPS apporte un soutien de 10 millions FCFA aux victimes — P 17

POLITIQUE /

Justice : La Chambre criminelle du Tribunal de Grande Instance de la Commune V tient sa première audience publique — P 19

Hadj 2026 : Foi, diplomatie et mobilisation nationale au cœur du départ des pèlerins maliens — P 21

Enlèvement de Me Mountaga Tall : Gilles Yabi exprime sa solidarité et alerte sur les droits humains au Sahel — P 23

L'État de droit au Mali : quand le glaive du juge ne peut accompagner la baïonnette du militaire — P 25

CULTURE & SOCIETÉ /

Mali : Une forte vague de chaleur attendue jusqu'au 9 mai — P 31

INTERNATIONAL /

Sénégal : La BIDC accorde 20 milliards FCFA à la BNDE pour soutenir les PME — P 33

Libye : Trois suspects identifiés dans l'attentat contre Saif al-Islam Kadhafi — P 35

SPORT /

Emmanuel Eboué : L'ancien défenseur d'Arsenal se confie sur sa descente aux enfers — P 37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- Gérant : Moctar Saw
- Rédacteur en Chef :
- Rédaction Générale : Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- Service Commercial : Youssouf Diarra
- Secrétariat : Fatou Sissako

Enlèvement de Me Mountaga Tall : Le Barreau affiche une fermeté totale face à une « dérive liberticide »



Le ton est grave, ferme et sans ambiguïté. Dans une déclaration officielle rendue publique le 3 mai 2026, le Barreau du Mali est monté au créneau après l'enlèvement de Mountaga Tall, avocat au Barreau du Mali, dénonçant une atteinte majeure à l'État de droit et aux libertés fondamentales.

Selon le communiqué signé par le Cabinet du Bâtonnier, Mountaga Tall aurait été enlevé à son domicile de Faladié, à Bamako, dans la nuit du 2 mai 2026, par des individus armés et encagoulés circulant à bord de véhicules non immatriculés. Depuis cette opération menée « en dehors de tout cadre légal », aucune information officielle n'a permis d'identifier les auteurs, de connaître les motifs de cet acte ou de localiser l'avocat malien.

Face à cette situation, le Barreau du Mali adopte une posture d'intransigeance absolue. L'organisation rappelle que la séquestration, les atteintes à l'intégrité physique et psychique ainsi que les privations arbitraires de liberté constituent des infractions pénales graves dans tout État de droit.

Dans sa déclaration, le Barreau considère que l'enlèvement d'un avocat dépasse le simple cadre d'une atteinte individuelle. Selon les avocats maliens, porter atteinte à un homme de loi revient à « museler la défense », à intimider l'ensemble du corps judiciaire et à fragiliser les droits des citoyens qui doivent pouvoir compter sur une défense libre, indépendante et protégée.

Le communiqué insiste également sur un autre point jugé particulièrement préoccupant : la confiscation du téléphone portable de Mountaga Tall lors de son enlèvement. Pour le Barreau, cette situation consti-



tue une violation manifeste du secret professionnel, pilier essentiel de l'exercice de la profession d'avocat.

Au-delà du cas personnel de Mountaga Tall, les avocats maliens estiment que cette affaire porte gravement atteinte à la crédibilité des institutions de l'État et menace les fondements mêmes de la justice et des libertés publiques au Mali.

Le Barreau du Mali affirme ainsi sa solidarité « indéfectible » avec son confrère, sa famille et ses proches. Il appelle l'ensemble des avocats à rester mobilisés, vigilants et à dénoncer avec force toute pratique contraire aux principes fondamentaux des droits humains.

Dans un contexte national déjà marqué par de fortes tensions politiques et sécuritaires, cette déclaration du Barreau apparaît comme un avertissement clair adressé aux autorités et à tous les acteurs impliqués dans cette affaire. Les avocats maliens entendent défendre avec fermeté l'indépendance de la justice, le respect des procédures légales et la protection des libertés fondamentales.

Pour de nombreux observateurs, la réaction du Barreau du Mali traduit une volonté assumée de ne laisser aucune place au silence face à ce que plusieurs qualifient déjà de grave dérive contre l'État de droit.

Moctar Sow

HORIZON

PLATEFORME POLITIQUE HORIZON
MESSAGE DE RÉCONFORT AU PEUPLE FRÈRE DU MALI

À Son Excellence Monsieur le Général de Brigade ASSIMI GOÏTA
Président du Conseil National de la Transition
Chef de l'État de la République du Mali

Au peuple frère du Mali,

C'est avec une profonde consternation que nous avons appris, par voie des médias, la situation tragique et macabre dont vous êtes injustement victimes.

Nous, Honorables, Hauts Cadres, Cadres, Membres et Sympathisants de la Plateforme Politique HORIZON de la République Démocratique du Congo, nous joignons à vous afin de vous témoigner notre compassion et de vous apporter notre réconfort dans cette douloureuse épreuve.

Consciente de la gravité de la situation que traverse le peuple malien en ces heures sombres de son histoire, la Plateforme Politique HORIZON tient à vous exprimer sa solidarité indéfectible et sa profonde compassion.

La résilience dont vous avez fait preuve jusqu'à ce jour demeure, pour nous peuples frères d'Afrique, une véritable source d'inspiration.
Que votre unité dans la diversité demeure cette lumière qui éclaire votre force intérieure et renforce la solidarité qui vous unit.

Face à cette épreuve douloureuse infligée par les terroristes et leurs alliés, gardez espoir. Ce moment de détresse, aussi difficile soit-il, ne saurait obscurcir l'avenir du Mali, qui sera, sans nul doute, encore plus radieux et prometteur.

Les ténèbres ne règneront pas toujours.

En ces instants tragiques, nos pensées les plus sincères vous accompagnent. À l'unisson, nos cœurs et nos esprits sont à vos côtés, mobilisés comme un seul homme contre ce fléau qu'est le terrorisme.

Paix aux âmes disparues
Que vive le peuple frère du Mali
Vive l'unité africaine
Que la paix et la concorde règnent dans nos pays

Pour la Plateforme Politique HORIZON

Son Excellence NGOY TSHISUAKA Dady
Coordonnateur National et International

Av. Entente n°15 Q/Singa-Mopepe
C/Lingwala Ville de Kinshasa
+243 821 031 031
+243 910 557 439

- MOUNTAGA TALL



RÉACTION D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International a réagi à la disparition de Me Mountaga TALL en appelant les autorités maliennes à faire toute la lumière sur son sort et sur le lieu où il se trouverait.

Dans sa déclaration, l'organisation de défense des droits humains rappelle les principes liés au respect des libertés fondamentales, des garanties judiciaires et de l'État de droit.

Cette prise de position intervient dans un contexte marqué par de nombreuses interrogations et une forte attention de l'opinion publique nationale et internationale.

—

Équipe de Communication

de Me MOUNTAGA TALL

—

#MountagaTall #Mali #AmnestyInternational #DroitsHumains #EtatDeDroit #Bamako

- Kouadio Parfait Kolb

Didier Drogba est en Tanzanie sur invitation du ministre des Sports, @Paul Makonda, pour assister à la présentation du budget sportif. Le 5 mai 2026, la présidente Samia Suluhu Hassan l'a invité à devenir l'ambassadeur de la Tanzanie pour la CAN 2027, afin de renforcer le profil sportif du pays.

points clés de sa visite :

Objectif Diplomatique : Drogba, icône du football, a été reçu à la State House à Dodoma par la présidente Samia pour soutenir la candidature et l'organisation de la CAN 2027 par la Tanzanie.

Visite Parlementaire : Il a assisté à la présentation du budget du ministère de la Culture, des Arts et des Sports.

Accueil : Son arrivée à Dar es Salaam, puis à Dodoma, a été marquée par un accueil chaleureux, soulignant son statut de légende.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie tanzanienne de s'appuyer sur des figures du football mondial pour promouvoir ses ambitions continentales.

Vous allez déposer forcément 2026 place au concret.

Didier Drogba est en Tanzanie sur invitation du ministre des Sports, @Paul Makonda, pour assister à la présentation du budget sportif. Le 5 mai 2026, la présidente Samia Suluhu Hassan l'a invité à devenir l'ambassadeur de la Tanzanie pour la CAN 2027, afin de renforcer le profil sportif du pays.

points clés de sa visite :

Objectif Diplomatique : Drogba, icône du football, a été reçu à la State House à Dodoma par la prési-

dente Samia pour soutenir la candidature et l'organisation de la CAN 2027 par la Tanzanie.

Visite Parlementaire : Il a assisté à la présentation du budget du ministère de la Culture, des Arts et des Sports.

Accueil : Son arrivée à Dar es Salaam, puis à Dodoma, a été marquée par un accueil chaleureux, soulignant son statut de légende.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie tanzanienne de s'appuyer sur des figures du football mondial pour promouvoir ses ambitions continentales.

Vous allez déposer forcément 2026 place au concret.



- Nouvelles Afrique

#Mauritanie : deux députées de l'opposition condamnées à quatre ans de prison après des propos contre le président

Deux députées de l'opposition, ont été condamnées à quatre ans de prison ferme pour des messages critiques visant le président dans lesquels elles appelaient à sa destitution et dénonçaient sa gestion du pays.



- Mamadou Sanogo

Mali : les Forces Armées Maliennesviennent d'entrer à Labezanga renforcées par un détachement de l'armée nigérienne des forces unifiées de l'AES

Bravo

- Ministère de la Jeunesse et des Sports - Sénégal

Au nom de Madame Khady Diène Gaye, Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur El Hadji Tanor Gning, Directeur de Cabinet, a présidé hier la signature de la convention-cadre de partenariat entre le Ministère et Plan International Sénégal.

Ce partenariat stratégique vise à renforcer les actions en faveur des jeunes, notamment des filles, à travers des initiatives portant sur l'éducation inclusive, la santé et la protection, l'employabilité ainsi que la promotion du sport comme levier d'inclusion.

Les deux parties ont salué une collaboration en phase avec les priorités nationales, et se sont enga-

gées à élaborer rapidement un plan d'action opérationnel.

À travers cet accord, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et Plan International Sénégal réaffirment leur engagement commun en faveur d'une jeunesse mieux protégée, autonome et porteuse d'avenir.

#mjs



- Oumar Coulibaly

|#MALI : à #Bamako, la peur change de camp ou plutôt, elle s'étend.

Militaires, activistes, opposants politiques personne ne semble désormais à l'abri. Après les attaques du 25 avril attribuées au #JNIM et au #FLA, la réponse des autorités prend une tournure inquiétante, mêlant accusations graves et arrestations ciblées.

Parmi les voix réduites au silence, celle de l'avocat #Mountaga_Tall, figure critique rare dans un climat déjà étouffant. Son enlèvement ne ressemble pas à une coïncidence. Il s'inscrit dans une séquence où contester devient risqué, voire dangereux.

Les autorités, elles, avancent une ligne claire, ces attaques auraient bénéficié de complicités internes, au sein même de l'armée et de la classe politique. Une accusation lourde, explosive, qui justifie ou sert de prétexte à une vague d'interpellations dont les contours restent flous. Mais une question persiste, tenace, lutte légitime contre des complicités réelles, ou dérive vers une purge déguisée ?

Quand la sécurité nationale devient un argument pour faire taire, la frontière entre justice et règlement de comptes commence à dangereusement s'effacer.

- Papajerome Le Sage

D'hier à aujourd'hui, j'ai reçu au moins 6 messages me proposant de solliciter certains riches(des noms même) du pays pour nos actions d'entraide que nous menons ici.

J'ai compris que ceux-ci sont de nouveaux followers, sinon notre principe ici est clair : nous sommes nos propres riches avec nos cotisations de 500, 1000, etc. Je ne vais pas m'engager là-dedans, hein. Celui qui voit nos sollicitations et qui est prêt à contribuer, abana. Dieu reste notre unique sponsor. PJLS

- Ambassade du Mali à Abuja

Abuja, le 05 mai 2026.

Attaques terroristes au Mali, la solidarité du Burkina et du Niger !

A la suite des attaques terroristes qui ont visées le Mali, le 25 avril dernier, l'Ambassadeur Cheick Oumar COULIBALY, a reçu, ce mardi 05 mai 2026, Leurs Excellences Madame Sidonie Denise BAGUE/BADOUN et Boubacar SEYNI, respectivement Ambassadeur, Représentante Permanente Adjointe, Chargée d'Affaires a.i du Burkina Faso au Nigéria et Chargés d'Affaires a.i de la République du Niger à Abuja.

Les deux diplomates, accompagnés pour la circonstance de certains de leurs collaborateurs, sont venus exprimer, au nom de leur Mission diplomatique respective et de leur pays, leur solidarité avec le Mali en cette période difficile.

Par la même occasion, ils ont réaffirmé leur engagement commun dans la lutte que nos trois Etats mènent contre le terrorisme, ainsi que leur attachement aux idéaux de paix, de sécurité et de stabilité dans l'espace sahélien.

En réponse, l'Ambassadeur COULIBALY a salué cette marque d'amitié sincère et de fraternité agissante, indiquant qu'il n'était nullement surpris par cette démarche, au regard des liens historiques et de la convergence de vues qui unissent les pays membres de l'AES face aux défis sécuritaires.

Aussi, dans son intervention, il a souligné que ces attaques barbares, loin d'être isolées, s'inscrivent dans une volonté manifeste de déstabiliser le Mali et, partant, la dynamique de la Confédération AES. Il a ajouté que le peuple malien, loin de capituler, est plus que jamais uni, résilient et mobilisé pour faire face au terrorisme sous toutes ses formes.

« Tenir bon et garder le cap feront des pays de la Confédération AES, sous l'impulsion de leurs hauts dirigeants, des espaces de paix, de stabilité et développement » a-t-il conclu.

La rencontre s'est achevée par des prières pour le repos de l'âme des victimes civiles et militaires, de prompt rétablissement aux blessés et pour le retour durable de la paix et de la stabilité dans l'espace sahélien.

Ambassade du Mali à Abuja/NIGERIA.

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Présidence de la République du Mali

Embassy, Permanent Mission of Burkina Faso, Abuja




ème
Journée
Carrière et Formations
Continues du COJEP
16 Mai 2026
Hôtel de l'amitié
COLLECTIF DES JEUNES PHARMACIENS DU MALI
CO.JE.P
C/Media & Com COJEP
Édition
Thème:
Le Pharmacien face aux défis du terrain:
engagament, responsabilité et orientation
Infoline:
00 223 75 42 11 00
Parrain: Dr Malick Bane

Journée de la presse au Mali : La Maison de la presse appelle à la responsabilité et à la protection des journalistes



Au Mali, la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse s'est déroulée cette année dans un contexte particulièrement difficile, marqué par les récentes attaques qui ont secoué le pays. Loin des festivités habituelles, la commémoration a pris une tonalité sobre et empreinte de gravité.

À cette occasion, le président de la Maison de la Presse du Mali, Bandjougou Danté, a publié un communiqué dans lequel il a rendu un vibrant hommage aux journalistes et professionnels des médias maliens. Il a salué leur courage et leur engagement à poursuivre leur mission d'information malgré les risques sécuritaires, les pressions et les difficultés quotidiennes auxquelles ils font face. Selon lui, les médias jouent un rôle essentiel dans le maintien du lien social et dans l'éclairage des citoyens en période de crise.

Profitant de cette tribune, le président de la Maison de la presse a également plaidé en faveur du journaliste Youssouf Sissoko, en demandant une nouvelle fois la clémence de la justice à son égard. Il a rappelé l'importance du respect de la loi N°00-46 du 07 juillet 2000 portant régime de la presse et délit de presse au Mali dans le traitement judiciaire des affaires impliquant des journalistes.

Le communiqué a aussi insisté sur la nécessité pour les autorités de redoubler d'efforts afin de retrouver les journalistes enlevés et de lever les obstacles entourant l'affaire Birama Touré, dont la disparition demeure une plaie ouverte dans le paysage médiatique malien.

Enfin, Bandjougou Danté a rappelé que la liberté de la presse demeure un pilier fondamental de la démocratie, de la transparence et de l'État de droit. Toutefois, il a insisté sur le fait que cette liberté implique également une grande responsabilité, particulièrement dans un contexte sensible où une information non vérifiée peut fragiliser davantage la cohésion sociale. Il a ainsi exhorté les journalistes à privilégier la rigueur, la vérification des faits et le professionnalisme dans le traitement de l'information.

Fatou Sissoko

CEDEAO–AES : Lansana Kouyaté consulte Alassane Ouattara avant sa tournée sahélienne



Le médiateur désigné entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Alliance des États du Sahel, Lansana Kouyaté, poursuit ses consultations diplomatiques avant le démarrage effectif de sa mission dans l'espace sahélien. Après une présence discrète lors des récentes assises sous-régionales organisées au Togo, l'ancien Premier ministre guinéen s'est rendu à Abidjan pour rencontrer le président ivoirien Alassane Ouattara.

Reçu jeudi dernier au palais présidentiel, le diplomate guinéen est allé solliciter les conseils et orientations du chef de l'État ivoirien avant d'entamer sa tournée dans les pays de l'AES, notamment le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Nommé le 25 mars dernier comme facilitateur entre la

CEDEAO et l'AES, Lansana Kouyaté aura pour mission de rapprocher les positions entre les deux blocs régionaux et de favoriser un cadre de dialogue constructif dans un contexte de fortes tensions politiques et diplomatiques.

À l'issue de l'audience, le médiateur a tenu des propos qui résonnent déjà dans plusieurs capitales sahéliennes. Selon lui, « il faut réparer une faute auprès de l'AES avant de marcher ensemble ». Une déclaration qui semble reconnaître les incompréhensions et les fractures accumulées ces dernières années entre la CEDEAO et les pays membres de l'AES.

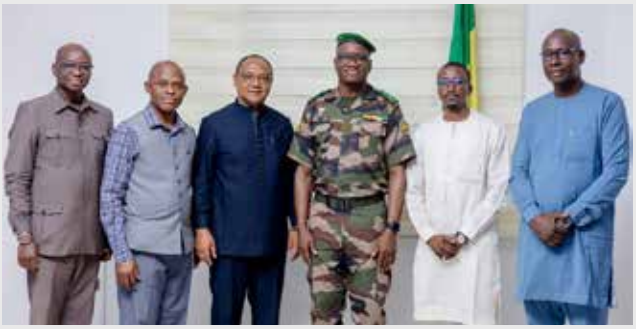
Cette initiative diplomatique intervient également dans un climat particulièrement sensible, marqué par les attaques meurtrières du 25 avril dernier au Mali, qui ont profondément bouleversé le pays et ravivé les inquiétudes sécuritaires dans la région.

L'entretien entre Lansana Kouyaté et Alassane Ouattara s'est déroulé en présence de plusieurs proches collaborateurs du président ivoirien, dont Adama Dosso, ministre délégué chargé de l'Intégration africaine, dont la visite de travail annoncée à Bamako avait finalement été reportée sine die.

Arouna Sidibé

Mali–HCR : Le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur des réfugiés

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du Gouvernement du Mali, Issa Ousmane Coulibaly, a reçu en audience ce jour le représentant résident du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Mali, Pierre Camara, dans le cadre du suivi de la situation humanitaire liée aux réfugiés présents sur le territoire malien.



Au cours des échanges, les deux responsables ont abordé plusieurs questions majeures relatives à la gestion des réfugiés, dont le nombre est estimé à près de 291 000 personnes. Parmi les sujets évoqués figure notamment la mise en place de cartes d'identification destinées aux réfugiés afin de faciliter leur accès aux services sociaux de base, notamment la santé, l'éducation et l'assistance administrative.

Le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a salué les efforts consentis par les autorités maliennes ainsi que l'implication des communautés d'accueil dans la prise en charge des populations déplacées. Il a également mis en avant la qualité de la coopération entre le HCR et les structures étatiques maliennes dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires et humanitaires persistants.

Les discussions ont aussi porté sur la question du retour volontaire des réfugiés dans leurs zones d'origine lorsque les conditions de sécurité le permettront. Des initiatives d'encadrement et d'insertion des jeunes et des femmes réfugiés ont été évoquées afin de renforcer leur inclusion sociale et économique.

Dans la perspective de la prochaine Journée mondiale des réfugiés, le HCR a sollicité l'accompagnement du ministère pour l'organisation des activités commémoratives. Une requête favorablement accueillie par le ministre.

Enfin, face à la montée de certains discours de stigmatisation sur les réseaux sociaux, Issa Ousmane Coulibaly a réaffirmé l'engagement du

Gouvernement malien à protéger les réfugiés et à promouvoir les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de vivre-ensemble.

Fatou Sissoko

Mali : L'armée annonce des frappes aériennes majeures contre des groupes armés terroristes



L'État-Major Général des Armées du Mali a annoncé, dans un communiqué publié ce jour, une série d'opérations aériennes menées avec succès le lundi 4 mai 2026 contre plusieurs positions de groupes armés terroristes sur le territoire national. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des missions de reconnaissance offensive engagées par les forces armées maliennes pour intensifier la lutte contre l'insécurité.

Selon le communiqué militaire, une première opération a été conduite à l'ouest de Dioura, où les renseignements ont permis de localiser un important refuge terroriste. Les frappes aériennes ont abouti à la destruction de six véhicules pick-up, de plusieurs motos ainsi que d'un dépôt logistique contenant du carburant et des munitions. Les équipements étaient soigneusement dissimulés sous couvert végétal afin d'échapper à la surveillance aérienne.

Une deuxième frappe a été effectuée au nord de Sévaré. D'après l'armée, cette opération a permis de neutraliser une cinquantaine de combattants terroristes. Quatre véhicules pick-up, plusieurs motos et un autre dépôt logistique ont également été détruits au cours de l'intervention.

Enfin, une troisième opération menée au sud-est de Ménaka a abouti à la neutralisation totale d'un groupe armé terroriste identifié dans cette zone sensible du pays.

À travers ce communiqué, la hiérarchie militaire a salué le professionnalisme, l'engagement et la détermination des forces engagées sur le terrain. L'État-Major Général des Armées du Mali a réaffirmé sa volonté de poursuivre sans relâche la traque des groupes armés terroristes sur l'ensemble du territoire national.

Ces opérations interviennent dans un contexte sécuritaire particulièrement tendu, marqué par la multiplication des attaques terroristes ces dernières semaines. Les autorités de la Transition maintiennent ainsi leur objectif de sécurisation totale du pays et de restauration progressive de l'autorité de l'État dans les zones en proie à l'insécurité.

Mohamed N'Diaye

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Hadj 2026 : Les autorités maliennes mobilisent 133 délégués pour accompagner les pèlerins



À quelques semaines du départ des pèlerins maliens vers les lieux saints de l'islam, les préparatifs du Hadj 2026 se poursuivent activement au Mali. Dans ce cadre, 133 délégués ont été mobilisés afin d'assurer l'encadrement et l'accompagnement des fidèles maliens tout au long de leur séjour en Arabie saoudite.

Avant leur départ, ces encadreurs ont été reçus par le ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Mahamadou Koné. Cette rencontre a permis au ministre de rappeler les exigences liées à cette importante mission religieuse et nationale. Dans son intervention, il a insisté sur les valeurs de discipline, de solidarité et de respect mutuel qui doivent guider les relations entre les délégués et les pèlerins.

Le ministre a souligné que le Hadj représente non seulement un moment spirituel majeur pour les musulmans, mais aussi une opération organisationnelle complexe nécessitant une coordination rigoureuse. Il a ainsi invité les délégués à faire preuve de professionnalisme, de patience et d'un sens élevé de responsabilité afin de garantir de bonnes conditions de séjour aux pèlerins maliens.

Mahamadou Koné a également rappelé l'implication des plus hautes autorités du pays dans la



réussite du pèlerinage. Selon lui, les autorités accordent une attention particulière à la bonne organisation du Hadj afin de préserver l'image du Mali et d'assurer la sécurité ainsi que le bien-être des fidèles.

Sur le terrain, les délégués seront chargés d'apporter une assistance permanente aux pèlerins dans plusieurs domaines essentiels. Leur mission couvrira notamment la restauration, l'hébergement, le transport, l'orientation ainsi que l'accompagnement administratif et logistique durant toutes les étapes du pèlerinage.

Pour Sacko Aissata N'Diaye, déléguée, cette mission revêt une dimension profondément humaine et spirituelle. Elle affirme que l'objectif principal est « d'aider les pèlerins à accomplir leur pèlerinage dans de bonnes conditions ». Une responsabilité qu'elle considère comme un devoir de service envers les fidèles et la nation.

De son côté, Youssouf Coulibaly a insisté sur le caractère national de cette mission. Selon lui, il s'agit d'une responsabilité confiée par les autorités et le peuple malien, ce qui exige engagement, sérieux et disponibilité de la part de tous les encadreurs.

À l'issue de la rencontre, le ministre Mahamadou Koné a formulé des prières et des bénédictions pour les futurs pèlerins ainsi que pour l'ensemble du Mali. Il a souhaité que ce Hadj 2026 se déroule dans la paix, la sécurité et la réussite pour tous les fidèles maliens appelés à accomplir ce pilier fondamental de l'islam.

Yacouba Ongoiba

Attaques terroristes au Mali : L'INPS apporte un soutien de 10 millions FCFA aux victimes



Dans un contexte national marqué par l'émotion et le recueillement après les récentes attaques terroristes ayant frappé le Mali, l'Institut national de prévoyance sociale a posé un geste fort de solidarité envers les victimes et leurs familles. Ce lundi 4 mai, le président du Conseil d'administration de l'INPS, Mossadeck Bally, a remis un chèque d'un montant de 10 millions de francs CFA destiné à soutenir la prise en charge des blessés.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Santé et du Développement social, Assa Badiallo Touré, ainsi que de plusieurs responsables administratifs et sanitaires mobilisés depuis les attaques meurtrières du 25 avril dernier.

Prenant la parole au nom de l'Institut national de prévoyance sociale, Mossadeck Bally a exprimé sa pro-



fonde émotion face aux souffrances engendrées par ces événements tragiques. « Les récents événements qui ont frappé notre pays ont causé des souffrances humaines que rien ne saurait pleinement apaiser. Derrière chaque blessé, il y a une vie bouleversée, une famille éprouvée, une communauté touchée », a-t-il déclaré avec gravité.

Fidèle à sa mission de protection sociale, l'INPS a tenu à rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires tombées lors des attaques, notamment au Sadio Camara, ancien ministre de la Défense et des Anciens combattants, dont la disparition continue de susciter une vive émotion au sein du pays.

Selon Mossadeck Bally, cette contribution financière constitue bien plus qu'une simple assistance matérielle. Elle représente également « un témoignage de notre engagement aux côtés de l'État et du système de santé » dans cette période particulièrement éprouvante pour la nation malienne.

De son côté, le ministre Assa Badiallo Touré a salué le travail remarquable accompli par les équipes médicales et l'ensemble du personnel de santé mobilisés depuis les premières heures de la crise. Elle a rendu hommage à leur engagement sans relâche pour sauver des vies et soulager les blessés, souvent dans des conditions extrêmement difficiles.

Le ministre a également révélé que plusieurs interventions chirurgicales ont été réalisées dans les établissements sanitaires au cours de la nuit du samedi au dimanche suivant les attaques, témoignant de la forte mobilisation des services de santé.

Au cours de la cérémonie, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées lors de ces événements tragiques. Assa Badiallo Touré a enfin adressé ses vœux de prompt rétablissement aux blessés tout en appelant à l'unité, à la solidarité nationale et au soutien continu des institutions envers les personnes affectées par cette crise sécuritaire.

Karamoko B Keita

Justice : La Chambre criminelle du Tribunal de Grande Instance de la Commune V tient sa première audience publique



Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le processus de renforcement de la justice au Mali. La Chambre criminelle du Tribunal de Grande Instance de la Commune V a tenu, ce matin, sa toute première audience publique dans l'enceinte du tribunal, marquant ainsi une avancée importante dans la mise en œuvre des réformes judiciaires engagées par les autorités.

Cette audience solennelle s'est déroulée en présence du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, accompagné du Secrétaire général du ministère, du Chef de cabinet ainsi que de plusieurs acteurs du monde judiciaire, notamment des magistrats, greffiers, auxiliaires de justice et responsables administratifs.

À travers cette première audience de la Chambre criminelle, les autorités judiciaires entendent envoyer un signal fort quant à leur volonté de rapprocher davantage la justice des citoyens et de renforcer l'efficacité du traitement des affaires criminelles. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de modernisation de l'appareil judiciaire et de consolidation de l'État de droit.

Selon les responsables du ministère, la tenue de cette audience traduit concrètement la volonté des autorités de faire passer les réformes judiciaires du stade des textes à celui de leur application effective sur le terrain. Elle symbolise également l'engagement des institutions judiciaires en faveur d'une justice plus rigoureuse, impartiale et équitable.



Dans un contexte où les attentes des citoyens envers la justice demeurent particulièrement fortes, cette démarche vise à restaurer et renforcer la confiance du public envers l'institution judiciaire. Les autorités souhaitent ainsi démontrer que la justice malienne reste déterminée à garantir le respect des droits des justiciables et l'égalité de tous devant la loi.

Le ministre Mamoudou Kassogué, connu pour son engagement en faveur de la moralisation de la gouvernance judiciaire, a réaffirmé l'importance d'une justice crédible et accessible, capable de répondre efficacement aux préoccupations des populations. La présence des plus hauts responsables du département à cette audience témoigne de l'intérêt accordé à cette réforme judiciaire.

Au-delà de son caractère symbolique, cette première audience de la Chambre criminelle du Tribunal de Grande Instance de la Commune V ouvre la voie à une meilleure prise en charge des dossiers criminels et à un fonctionnement plus dynamique des juridictions compétentes.

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme du Mali a enfin réitéré sa volonté de bâtir une justice moderne, crédible et proche des citoyens, conformément aux ambitions affichées par les autorités de la Transition en matière de gouvernance et d'État de droit.

Karamoko B Keita

Hadj 2026 : Foi, diplomatie et mobilisation nationale au cœur du départ des pèlerins maliens



L'Aéroport international Président Modibo Keïta de Bamako a vécu, ce mardi, un moment de grande intensité spirituelle et symbolique à l'occasion du départ du premier contingent de pèlerins maliens pour le Hadj 2026. Entre ferveur religieuse, mobilisation institutionnelle et dimension diplomatique, cette cérémonie officielle a marqué le lancement effectif des opérations d'acheminement des fidèles maliens vers les lieux saints de l'islam.

Plusieurs hautes personnalités ont pris part à l'événement, notamment le ministre des Affaires religieuses et du Culte, Mahamadou Koné, le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, ainsi que le Directeur général des Aéroports du Mali, Lassina Togola. La cérémonie a également enregistré la présence remarquée de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite au Mali, Abdullah Saleh Saber, accompagné de ses collaborateurs.

Invité par le Directeur général de la Maison du Hadj, Abdoul Fatah Cissé, le diplomate saoudien a pris part au lancement du premier vol de la filière gouvernementale, assuré par Ethiopian Airlines. Ce premier départ concernait 342 pè-



lerins maliens appelés à rejoindre Médine à bord d'un vol direct d'une durée estimée à six heures et quinze minutes.

Avant l'embarquement, les pèlerins ont été accueillis dès la mi-journée à la Maison du Hadj pour l'accomplissement des formalités administratives, sanitaires et logistiques. Le processus s'est déroulé dans une atmosphère de recueillement, de discipline et de sérénité.

Au-delà de son aspect religieux, cette cérémonie a également mis en lumière la solidité des relations entre le Mali et le Royaume d'Arabie Saoudite. La présence de Abdullah Saleh Saber illustre ce que plusieurs observateurs qualifient désormais de « diplomatie spirituelle », fondée sur les liens historiques, religieux et fraternels entre les deux pays. Le diplomate saoudien a d'ailleurs offert des fleurs et des chapelets à certains pèlerins en signe d'attention et de bienveillance.

Prenant la parole, Mahamadou Koné a assuré que toutes les dispositions nécessaires avaient été prises sous le leadership du président de la Transition, Assimi Goïta, afin de garantir un Hadj sécurisé et bien encadré aux pèlerins maliens. Il a également invité les fidèles à prier pour la paix, la stabilité et la cohésion nationale.

De son côté, Abdoul Fatah Cissé a salué la qualité de la coordination logistique, sanitaire et spirituelle mise en place pour accompagner les pèlerins tout au long de leur séjour.

Au moment du décollage, l'émotion était perceptible parmi les familles et les voyageurs. Entre prières et larmes de joie, ce départ a symbolisé bien plus qu'un simple voyage religieux : il a incarné une convergence entre foi, solidarité nationale et responsabilité collective au service d'un Hadj exemplaire pour le Mali.

Arouna Sidibé

Enlèvement de Me Mountaga Tall : Gilles Yabi exprime sa solidarité et alerte sur les droits humains au Sahel



L'inquiétude continue de grandir autour de la disparition de Mountaga Tall, figure politique et avocat engagé de longue date pour les libertés publiques au Mali. Dans un message empreint d'émotion et de gravité, Gilles Yabi, fondateur du WATHI, a exprimé sa solidarité à l'endroit de l'ancien ministre malien, de sa famille et de ses proches, après son enlèvement dans la nuit du samedi 2 mai 2026.

Selon le communiqué rendu public par la famille de Mountaga Tall, l'avocat aurait été « enlevé à son domicile par des individus armés et encagoulés, à bord de véhicules non immatriculés, dont l'identité et la qualité demeurent à ce jour inconnues ». Le document précise également qu'« aucune autorité judiciaire ou administrative n'a confirmé la détention de Me Tall, ni précisé les motifs d'une quelconque mesure privative de liberté ».

Dans sa déclaration, Gilles Yabi rappelle que quelques semaines avant cet événement, Mountaga Tall participait à une conférence régionale organisée à Dakar autour du thème : « Droits humains, justice, cohésion sociale : quelles pistes d'action pour une paix durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest ? ». L'ancien député malien y avait pris part à une discus-



sion consacrée aux défis de la protection des droits humains dans un contexte de lutte contre les groupes armés terroristes, aux côtés de Hassane Koné, chercheur senior à l'Institut d'études de sécurité.

Dans son discours d'ouverture prononcé le 27 mars dernier, Gilles Yabi avait déjà insisté sur la nécessité de défendre les libertés fondamentales dans un contexte régional marqué par les violences, les disparitions et les atteintes aux droits humains. Évoquant la date symbolique du 26 mars au Mali, il rappelait le souvenir des manifestations démocratiques de 1991 violemment réprimées et saluait l'engagement historique de Mountaga Tall dans les luttes pour les libertés.

Le responsable de WATHI a également alerté sur « la banalisation des atrocités, la persistance de l'impunité et les fractures dans le tissu social » qui fragilisent progressivement les fondements de l'État de droit dans la région sahélienne et ouest-africaine.

Pour Gilles Yabi, les enjeux actuels dépassent les frontières nationales. « Ce qui se joue aujourd'hui au Sahel aura une influence déterminante sur l'évolution de la protection des droits humains, de l'État de droit, de la sécurité et de la paix dans l'ensemble de l'espace ouest-africain », a-t-il souligné.

L'équipe de WATHI a renouvelé son soutien à Mountaga Tall et à sa famille, appelant implicitement à toute la lumière sur cette disparition qui suscite une vive émotion au Mali et au-delà.

Arouna Sidibé

L'État de droit au Mali : quand le glaive du juge ne peut accompagner la baïonnette du militaire



Mamadou Ismaïla KONATÉ

Avocat à la Cour, barreaux du Mali et de Paris · Arbitre internationalAncien Garde des Sceaux, ministre de la Justice de la République du Mali

« Le glaive du juge ne saurait accompagner la baïonnette du militaire. Il doit, au contraire, en limiter l'usage. C'est à ce prix que le Mali demeurera le Mali. »

Dans la nuit du 2 mai 2026, Maître Mountaga C. TALL, troisième avocat le plus ancien au tableau du Barreau du Mali et figure majeure du combat démocratique malien, a été enlevé à son domicile de Faladié, à Bamako, par des hommes encagoulés. Soixante-douze heures plus tard, nul ne sait où il se trouve, ni pourquoi, ni par qui. L'auteur dénonce un crime au sens plein du terme — séquestration sans titre régulier, violation du privilège de juridiction de l'avocat, refus de tout contact avec le Bâtonnier, l'avocat de son choix, le médecin et la famille — et appelle à un sursaut institutionnel pour restaurer l'État de droit dans toutes ses dimensions. Au-delà du sort d'un confrère, c'est l'âme même de la République qui se joue dans cette nuit malienne où la cagoule a remplacé le mandat.

L'État de droit au Mali : quand le glaive du juge ne peut accompagner la baïonnette du militaire

À propos de l'enlèvement de Maître Mountaga C. TALL et de ce qu'il révèle de notre temps

Par Maître Mamadou Ismaïla KONATÉ

Avocat à la Cour · Barreaux du Mali et de Paris · Arbitre international

Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la République du Mali

Dans la nuit du 2 mai 2026, peu après vingt-trois heures, des individus encagoulés ont fait irruption au domicile de Maître Mountaga C. TALL, à Faladié, à Bamako. Ils l'ont emporté. Depuis cette nuit-là, malgré les recherches, malgré les démarches du Bâtonnier, malgré les appels de la famille et des confrères, nul ne sait où il est, nul ne sait pourquoi, nul ne sait par qui. Un avocat malien, inscrit au Barreau du Mali, a été arraché à

son foyer comme on ramasse un objet dans la rue.

Ce fait, par lui-même, est un séisme. Mais ce qu'il révèle est plus grave encore : l'état de notre État de droit.

Mountaga TALL, notre ancien

Il faut, avant tout, dire qui est l'homme. Le Barreau du Mali est constitué en Ordre, et cette organisation n'est pas un mot vide. Elle est régie par des règles internes qui structurent la profession et fixent, parmi nous, des repères que nul ne peut ignorer. Le premier de ces repères est celui de l'ancienneté au tableau. La primauté de l'inscription détermine le rang, et le rang appelle, à l'égard de l'ancien, la reconnaissance, le respect et la considération.

Maître Mountaga C. TALL est aujourd'hui, par cette ancienneté, le troisième avocat inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats du Mali, après le Bâtonnier Kassoum TAPO, doyen de notre Barreau, et Maître Binké KAMITÉ. Il est, à ce titre, de ces aînés vers lesquels les plus jeunes se tournent, dont la voix porte au-delà du prétoire, et dont la trajectoire dépasse de loin la seule profession d'avocat.

Car au-delà de la robe, Mountaga TALL est un homme d'engagement. Toute sa vie publique a été consacrée au combat pour que ce Mali soit : un Mali debout, démocratique, fidèle à ses idéaux, fier de sa jeunesse, fort de ses institutions. Ses convictions, ses prises de parole, ses choix politiques, ses fidélités amicales, tout chez lui témoigne d'une cohérence rare et d'une exigence à l'égard de soi comme à l'égard du pays.

C'est cet ancien, ce confrère, ce compatriote que nous aimons et que nous considérons à juste titre.

C'est lui qui, dans la nuit du 2 mai, a été enlevé.

Une violation qui dépasse une personne

L'enlèvement d'un avocat n'est jamais un fait divers. Il touche, par ricochet, tout citoyen qui pourrait, demain, avoir besoin d'un défenseur. Quand la défense est muselée, c'est la cause des plus faibles qui s'éteint. Quand un avocat est emporté de chez lui, sans mandat, sans juge, sans procédure, c'est la promesse même du droit qui se dérobe sous les pieds de chaque Malien.

Le Barreau du Mali, dans sa déclaration du 5 mai 2026, l'a justement rappelé : porter atteinte à l'avocat sans respecter les formes légales, c'est museler la défense, intimider le corps judiciaire, fragiliser les droits des citoyens, et décrédibiliser l'État et ses institutions.

Le privilège de juridiction : une garantie ignorée, une règle bafouée

Au-delà de ces principes généraux, l'enlèvement de Maître Mountaga C. TALL a violé une règle précise et solennelle de notre droit : le privilège de juridiction reconnu à l'avocat.

Cette règle, souvent mal comprise, mérite d'être expliquée simplement. Le privilège de juridiction signifie que certains professionnels — magistrats, avocats, officiers généraux des armées, hauts fonctionnaires — ne peuvent être poursuivis, arrêtés ou jugés, pour des faits liés à leur fonction, par n'importe quelle autorité ni dans n'importe quelles formes. Une procédure particulière s'impose, avec l'intervention d'instances ordinales et juridictionnelles spécifiques.

Il ne s'agit pas d'une faveur personnelle. Il ne s'agit pas d'un passe-droit accordé à une caste. Il s'agit d'une protection de la fonction, et seulement de la fonction. L'avocat qui commet une infraction dans sa vie privée — un excès de vitesse, une dispute, un manquement étranger à sa robe — relève des juridictions ordinaires comme tout citoyen. Mais l'avocat qui, dans l'exercice de son ministère, plaide, écrit, conseille ou dénonce, doit pouvoir le faire sans craindre d'être emporté la nuit par des hommes encagoulés.

Le parallèle avec l'officier général s'impose ici avec force. Un officier général ne peut être jugé pour un acte de commandement par n'importe quel tribunal : seule une juridiction militaire, qui comprend les exigences de la fonction, peut en connaître. Cette protection n'a jamais scandalisé personne. Elle est admise comme une évidence, parce que chacun comprend qu'un commandement militaire libre suppose une indépendance protégée.

Pourquoi, alors, ce qui paraît évident pour la baïonnette devrait-il être contesté pour la robe ? L'avocat aussi exerce une fonction sensible. L'avocat aussi a besoin d'indépendance. L'avocat aussi doit pouvoir parler, plaider, écrire, sans craindre la cagoule.

Quand on enlève un avocat hors de toute procédure, sans saisine du Bâtonnier, sans intervention des autorités ordinales, sans mandat délivré par le juge compétent, on ne se contente pas de violer la procédure : on piétine une garantie institutionnelle qui protège, à travers l'avocat, la défense de chaque citoyen. C'est le villageois qui demain plaidera son champ, c'est la mère de famille qui défendra son héritage, c'est le détenu qui clamera son innocence — tous perdent quelque chose lorsque le privilège de juridiction de l'avocat est bafoué.

Le privilège de juridiction n'est pas un privilège de l'avocat. C'est un droit du citoyen.

Soixante-douze heures hors du droit : le visage du crime

Il faut nommer les choses telles qu'elles sont. Quand un avocat est gardé soixante-douze heures durant, sans contact avec le Bâtonnier de son Ordre, sans contact avec l'avocat de son choix, sans visite médicale, sans nouvelle donnée à sa famille, l'on n'est plus dans le registre de l'irrégularité administrative ni dans celui d'un dépassement de procédure : l'on est en face d'un crime.

Un crime, parce que la séquestration d'une personne hors de tout titre régulier est qualifiée comme telle par la loi pénale.

Un crime, parce que la coupure imposée avec le Bâtonnier nie, dans ses fondements mêmes, l'institution ordinale qui protège la défense — et balaie d'un revers de main le privilège de juridiction qui aurait dû s'appliquer.

Un crime, parce que l'interdiction faite à l'intéressé de voir l'avocat de son choix viole l'un des plus anciens et des plus universels droits attachés à la liberté individuelle.

Un crime, parce que le refus d'un examen médical met en jeu l'intégrité physique et psychique de la personne et expose à tous les soupçons sur le traitement qui lui est réservé.

Un crime, enfin, parce que l'absence de toute information à la famille — le silence imposé aux proches, l'angoisse maintenue à dessein — relève d'une cruauté que le droit international qualifie sans détour de disparition forcée lorsque les conditions en sont réunies.

Ce crime ne saurait, en aucun cas, rester impuni. Ni la qualité de ses auteurs, ni le contexte invoqué, ni aucune raison d'État ne peuvent l'excuser. L'impunité, ici, ne serait pas seulement une faute : elle serait un encouragement. Elle dirait à chaque agent, à chaque service, à chaque main armée que la nuit malienne est un espace sans loi, et que tout y est permis pourvu que l'on agisse cagoulé.

L'État de droit n'est pas un slogan

L'État de droit n'est pas une formule pour discours officiels. C'est une exigence concrète, quotidienne, vérifiable. Il signifie que nul ne peut être arrêté, détenu, transféré ou jugé en dehors des règles fixées par la loi. Il signifie qu'aucune autorité, fût-elle la plus puissante, ne peut substituer sa force à la procédure. Il signifie que tout citoyen, qu'il soit avocat, paysan, commerçant, fonctionnaire, militaire ou opposant, a droit aux mêmes garanties — et que les fonctions sensibles bénéficient en outre des protections particulières que la loi a expressément organisées.

Cette exigence ne se mesure pas dans les beaux jours. Elle se mesure dans les nuits sombres, à vingt-trois heures, quand des hommes encagoulés frappent à une porte.

Les prisons maliennes nous regardent

Il faut le dire avec gravité : les prisons maliennes débordent aujourd'hui de personnes dont les droits ont été bafoués et dont les procédures ont été violées.

Des détenus attendent depuis des mois, parfois des années, sans

avoir vu un juge. D'autres sont retenus sans titre régulier, ou bien au-delà des délais légaux. Des familles ignorent où sont leurs proches. Des avocats se voient refuser l'accès à leurs clients. Des dossiers dorment sans instruction. Des gardes à vue se prolongent en dehors de tout cadre. Des transferts se font sans information aux conseils. Des hommes et des femmes sont gardés au secret, sans charges précises, sans audience, sans recours effectif.

Cette réalité ne fait la gloire de personne. Elle ne fait honneur ni au Mali, ni à ses institutions, ni à ses dirigeants. Elle ne sert ni l'ordre, ni la sécurité, ni la patrie. Elle ronge en silence l'autorité de l'État. Car un État qui détient sans juger, qui arrête sans procédure, qui retient sans loi, n'est plus craint dans le bon sens du terme : il est redouté à la manière dont on redoute l'arbitraire.

La justice n'a de sens que comme rempart

À quoi sert la justice si elle ne protège pas ? Elle n'a pas été instituée pour valider la force, mais pour la limiter. Elle n'a pas été instituée pour confirmer la volonté du puissant, mais pour défendre celui que l'on veut briser.

Le juge, dans toute société qui se respecte, est précisément celui vers qui se tourne le citoyen quand tout le reste vacille. Il est l'ultime recours du faible contre le fort, du civil contre l'arbitraire, de l'individu contre l'institution dévoyée.

Quand la justice cesse de jouer ce rôle — quand elle se contente d'enregistrer les rapports de force, quand elle ferme les yeux sur les enlèvements nocturnes, quand elle accepte que des citoyens disparaissent sans procédure — alors elle perd sa raison d'être. Elle n'est plus la justice. Elle devient un décor.

Le glaive du juge et la baïonnette du soldat

Il existe, dans la tradition juridique de toutes les nations civilisées, une image puissante : celle du glaive du juge. Ce glaive est un symbole. Il ne tranche pas la chair, il tranche le droit. Il ne s'abat pas dans la nuit, il frappe à la lumière du prétoire. Il ne sert pas la peur, il sert la loi.

À côté de ce glaive, il y a la baïonnette du militaire. Elle aussi a sa noblesse, lorsqu'elle défend la patrie, protège les frontières, sécurise le citoyen. Mais elle obéit à un autre ordre : celui du commandement, de la discipline, du combat.

Ces deux instruments — le glaive du juge et la baïonnette du soldat — ne doivent jamais se confondre. Le jour où le glaive du juge sert à accompagner la baïonnette, où la justice cesse d'être un contrepoids pour devenir un prolongement de la force, alors la République s'éteint. La réunion des deux est abjecte. Elle annonce le règne de l'arbitraire et la fin de la liberté.

C'est cette frontière qu'il faut, à tout prix, préserver au Mali.

Pour tous, et pas seulement pour les Maliens

Les droits dont il est ici question ne sont pas la propriété d'une nationalité. Ils ne sont pas réservés aux seuls Maliens. Ils appartiennent à toute personne humaine, sur le sol malien comme partout ailleurs : le droit de ne pas être enlevé, le droit de ne pas être détenu sans titre, le droit d'être informé des charges portées contre soi, le droit à un avocat, le droit à un juge.

Le Mali a souscrit à ces engagements à travers les conventions internationales auxquelles il est partie. Il les a inscrits dans sa Constitution. Il les doit à chaque homme, à chaque femme, à chaque enfant qui se trouve sur son territoire, sans considération d'origine, de religion, de fonction ou d'opinion.

Renier ces engagements, c'est se renier soimême. Les honorer, c'est s'élever.

Ce que demande l'heure

L'heure est grave. Maître Mountaga C. TALL doit être libéré, immédiatement et sans condition, comme l'a exigé le Bâtonnier. Les circonstances de son enlèvement doivent être éclaircies. Les responsables doivent être identifiés et répondre de leurs actes devant la justice — la vraie, celle des tribunaux et des audiences, non celle

des cagoules et des nuits sans procès-verbal.

Mais au-delà du sort d'un confrère, c'est un sursaut plus large qui s'impose. Il faut visiter nos prisons, examiner nos détentions, réviser nos procédures, libérer ceux qui sont retenus sans titre, juger ceux qui doivent l'être, restaurer le respect des privilèges de juridiction là où ils s'imposent, et refuser que le territoire malien devienne un espace où la force tient lieu de droit.

Hommage au Bâtonnier et au Conseil de l'Ordre

Qu'il me soit permis, à ce stade, d'adresser un mot de gratitude appuyée à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali et à l'ensemble du Conseil de l'Ordre.

Dans une heure où le silence eût été plus confortable, dans un contexte où la prudence est souvent confondue avec la sagesse, ils ont parlé. Ils ont parlé clair, ils ont parlé droit, ils ont parlé juste. Par leur déclaration du 5 mai 2026, ils ont rappelé à tous — gouvernants, agents publics, citoyens — les limites infranchissables de l'inadmissible. Ils ont nommé ce qui doit être nommé. Ils ont qualifié ce qui doit être qualifié. Ils ont placé la conscience professionnelle au-dessus des calculs et la défense de l'Ordre audessus du confort personnel.

C'est, précisément, ce que la robe exige. C'est, précisément, ce que la fonction de Bâtonnier signifie : être, dans les heures graves, la voix d'un corps qui ne plie pas.

Pour ce courage et pour cette dignité, infiniment merci. Que le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre continuent à veiller sur nous, sur notre profession, sur la justice de notre pays. Qu'ils maintiennent allumée cette vigilance qui, seule, peut contribuer à rétablir l'État de droit dans tous ses compartiments — police, gendarmerie, parquet, instruction, détention, jugement, exécution des peines. Aucun de ces maillons ne doit demeurer hors du droit. Aucun ne doit échapper au regard du juge. Aucun ne doit être soustrait à la loi.

Le Barreau, par leur voix, a tenu sa place. Il appartient désormais à chacun — magistrats, autorités politiques, forces de défense et de sécurité, société civile, citoyens — de tenir la sienne.

Le Mali ne sera sauvé que par le droit

Le Mali traverse une épreuve historique. Il est confronté à des défis sécuritaires immenses, à des pressions extérieures, à des fractures internes. On entend parfois dire que dans la tempête, il faut suspendre le droit, mettre la liberté entre parenthèses, donner la priorité à la force.

C'est l'inverse qui est vrai.

Aucun État, dans l'histoire, ne s'est sauvé en piétinant le droit. Tous ceux qui l'ont essayé se sont enfoncés davantage. Le Mali et les Maliens ne seront préservés que par le droit, et le droit ne s'incarne que par la justice — une justice indépendante, une justice respectée, une justice qui protège.

Voilà l'enjeu véritable de la nuit du 2 mai 2026 à Faladié. Voilà ce que nous rappelle, en creux, l'absence de Maître Mountaga C. TALL — notre ancien, notre confrère, notre compatriote. Voilà ce que doit entendre, aujourd'hui, chaque autorité de notre pays.

Le glaive du juge ne saurait accompagner la baïonnette du militaire. Il doit, au contraire, en limiter l'usage. C'est à ce prix que le Mali demeurera le Mali.

Maître Mamadou Ismaïla KONATÉ



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Mali : Une forte vague de chaleur attendue jusqu'au 9 mai



Le Mali continue de faire face à une intense vague de chaleur qui devrait encore s'accentuer cette semaine. Dans son bulletin hebdomadaire couvrant la période du 3 au 9 mai 2026, Mali-Météo alerte sur une hausse significative des températures sur l'ensemble du territoire national, avec des niveaux plus élevés que ceux enregistrés la semaine précédente.

Selon les prévisions de l'agence météorologique, les températures maximales attendues varieront entre 39°C et 46°C, tandis que les minimales oscilleront entre 26°C et 33°C. Cette situation concerne l'ensemble du pays, même si certaines régions seront particulièrement exposées à des pics de chaleur extrême.

Les localités les plus touchées devraient être les régions de Kayes, Nara, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka, où les températures pourraient atteindre ou dépasser les 45°C par endroits. À l'inverse, les températures les plus modérées sont attendues dans la région de Sikasso, traditionnellement plus humide et plus fraîche à cette période de l'année.

À Mali-Météo, les spécialistes suivent de près l'évolution de cette situation climatique exceptionnelle. Le chef du bureau des prévisions et alertes météorologiques, Bakari Mangane, explique que le mois de mai devrait rester particulièrement chaud en raison de l'évolution des paramètres liés à la température de la surface de la mer, également appelée SST (Sea Surface Temperature).

Selon lui, quelques précipitations pourraient toutefois être enregistrées dans certaines régions du Sud et de l'Ouest du pays au cours des prochains jours, sans pour autant provoquer une baisse significative des fortes chaleurs actuellement observées.

Face à cette situation, les services météorologiques appellent les populations des zones concernées à faire preuve d'une grande vigilance. Bakari Mangane invite notamment les habitants à respecter les consignes de sécurité liées aux épisodes de chaleur extrême afin de limiter les risques sanitaires.

Les autorités sanitaires recommandent généralement d'éviter les expositions prolongées au soleil, de boire régulièrement de l'eau, de privilégier les endroits aérés et de porter une attention particulière aux personnes vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et les malades chroniques.

Cette nouvelle alerte intervient dans un contexte où plusieurs pays du Sahel font déjà face aux conséquences du changement climatique, marqué par des températures de plus en plus élevées et des épisodes météorologiques extrêmes plus fréquents.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber; pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Resultats et Ameliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Sénégal : La BIDC accorde 20 milliards FCFA à la BNDE pour soutenir les PME



La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO et la Banque Nationale pour le Développement Économique ont franchi une nouvelle étape dans leur coopération financière avec la signature, le 30 avril 2026, d'un accord de prêt portant sur une ligne de crédit de 20 milliards de francs CFA destinée exclusivement au financement des Petites et Moyennes Entreprises au Sénégal.

Cette cérémonie de signature vient consolider un partenariat déjà ancien entre les deux institutions financières. Elle intervient après une première opération conclue en 2021, au cours de laquelle la BNDE avait bénéficié d'un financement de 10 milliards de francs CFA ayant permis le soutien de quinze sous-projets de PME dans plusieurs secteurs stratégiques de l'économie sénégalaise.

À travers cette nouvelle ligne de crédit, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO entend contribuer davantage au développement du tissu entrepreneurial sénégalais. Les PME représentent en effet près de 99,8 % des entreprises actives du pays, mais leur accès au financement bancaire demeure très limité. Selon les données évoquées lors de la signature, elles ne bénéficient que d'environ 9 % du crédit bancaire total, une situation qui freine considérablement l'investissement, l'innovation et la création d'emplois durables.

Prenant la parole à cette occasion, George Agyekum Donkor, président de la BIDC et de son Conseil d'administration, a souligné que cette opération s'inscrit pleinement dans la mission de l'institution régionale visant à promouvoir un développement inclusif et durable en Afrique de l'Ouest. Il a insisté sur le rôle central des PME dans la transformation économique des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Selon lui, « le soutien aux PME est essentiel pour accélérer la transformation économique, la création de valeur et l'emploi ». Il a également réaffirmé la volonté de la BIDC de renforcer les institutions financières nationales afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le financement du secteur privé.

De son côté, le Directeur général de la Banque Nationale pour le Développement Économique, Mamadou Faye, a expliqué que cette nouvelle ligne de financement correspond aux ambitions du Plan stratégique 2025-2029 de la banque sénégalaise. Celui-ci vise à faire de la BNDE une institution de développement plus proactive, innovante et durable.

Cette initiative s'inscrit également dans la stratégie régionale GRO de la BIDC, qui privilégie des financements à fort impact destinés à renforcer la résilience économique et à élargir les opportunités de développement du secteur privé dans l'espace ouest-africain.

Basée à Lomé au Togo, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO intervient dans plusieurs domaines stratégiques, notamment les infrastructures, les services sociaux, le développement rural, l'environnement et le financement du secteur privé à travers divers mécanismes de prêts et d'ingénierie financière.

Arouna Sidibé

Libye : Trois suspects identifiés dans l'attentat contre Saif al-Islam Kadhafi



L'enquête sur l'attentat visant Saif al-Islam Kadhafi connaît une nouvelle évolution en Libye. Selon l'équipe de défense du fils de l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, les procureurs libyens ont identifié trois suspects impliqués dans cette attaque. Toutefois, plus de 90 jours après les faits, aucune arrestation n'a encore été effectuée, suscitant de vives critiques de la part des avocats de la défense.

Dans une déclaration vidéo, l'avocat Khaled al-Zaidi a confirmé que le parquet général libyen avait annoncé dès le mois de mars l'émission de mandats d'arrêt contre plusieurs personnes soupçonnées d'implication dans l'attaque. Cependant, les autorités n'ont pas rendu publique l'identité des suspects recherchés.

Selon les explications avancées par le parquet, les difficultés sécuritaires sur le terrain ainsi que la protection présumée des suspects par certains groupes armés compliqueraient l'exécution des mandats d'arrêt. Des arguments jugés insuffisants par l'équipe de défense de Saif al-Islam Kadhafi, qui réclame une application effective et rapide des décisions judiciaires.

L'avocat Khaled al-Zaidi appelle les autorités judiciaires et sécuritaires à accélérer les procédures afin de garantir le bon déroulement de l'enquête. Il demande également aux services de sécurité de poursuivre toute personne ou entité susceptible de protéger les suspects ou d'entraver le travail de la justice.

Sur le plan procédural, les avocats affirment avoir déposé plus de quatorze requêtes auprès des autorités compétentes afin d'obtenir l'accès aux éléments de preuve et de clarifier les circonstances exactes de l'attaque. L'équipe de défense s'inquiète particulièrement des retards accumulés dans le traitement du dossier, estimant qu'ils pourraient compromettre la conservation de certaines preuves médico-légales essentielles à l'enquête.

Les défenseurs de Saif al-Islam Kadhafi réclament ainsi une instruction conduite dans un cadre transparent, impartial et indépendant de toute influence politique ou sécuritaire.

Cette affaire continue également de provoquer des réactions contrastées au sein de plusieurs groupes proches de l'ancien régime libyen. Certaines organisations issues des milieux tribaux et de la jeunesse demandent davantage de transparence et exhortent les autorités à accélérer la procédure judiciaire afin d'éviter un enlisement du dossier.

Plusieurs observateurs redoutent qu'une absence prolongée de résultats judiciaires ne ravive certaines tensions locales dans un pays toujours marqué par des divisions politiques et sécuritaires persistantes depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Emmanuel Eboué : L'ancien défenseur d'Arsenal se confie sur sa descente aux enfers





Ancienne gloire du football africain et européen, Emmanuel Eboué a livré un témoignage bouleversant sur les difficultés personnelles et financières qui ont marqué la fin de sa carrière. Lors d'un récent podcast, l'ex-international ivoirien est revenu sans détour sur sa chute, évoquant la ruine financière, son divorce douloureux et l'éloignement de ses enfants.

Passé notamment par Arsenal, Galatasaray et brièvement Sunderland AFC, l'ancien latéral droit raconte qu'après la fin de son aventure en Turquie, il traversait déjà une période d'incertitude professionnelle.

« Quand l'opportunité de rejoindre Sunderland s'est présentée, j'étais en Turquie. Mon contrat avec Galatasaray était arrivé à terme et le club ne souhaitait pas le renouveler », explique-t-il. Resté sur place, il s'entraînait seul pendant que ses proches tentaient de lui trouver un nouveau club.

L'appel de Sunderland AFC avait alors ravivé l'espoir. Après un essai concluant, l'entraîneur Sam Allardyce lui aurait proposé un contrat de deux ans. Mais cette relance sportive tant attendue va rapidement tourner au cauchemar.

Selon Emmanuel Eboué, certains de ses agents lui auraient réclamé un million d'euros alors qu'ils n'auraient joué aucun rôle dans la signature de ce contrat. Refusant de payer cette somme, le joueur affirme que l'affaire a été portée devant la FIFA, entraînant une suspension d'un an.

« Je ne pouvais ni jouer, ni même m'entraîner avec aucune équipe », confie-t-il. Une sanction qui marquera le début de la fin de sa carrière professionnelle.

Après cette suspension, l'ancien défenseur ivoirien décide de quitter le football. Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là. Il évoque alors l'effondrement progressif de



sa vie personnelle et familiale. Entre l'Angleterre et la Turquie, il affirme avoir découvert tardivement certains problèmes liés à la gestion de ses biens et à sa relation conjugale.

« Quand Sunderland a résilié mon contrat, je suis retourné en Turquie. Je suis resté là-bas, caché, car je ne voulais pas que les gens sachent que j'étais sans club », raconte-t-il avec émotion.

C'est également à cette période que la procédure de divorce avec son ex-femme aurait commencé, aggravant davantage sa situation financière et personnelle. Aujourd'hui, Emmanuel Eboué affirme être ruiné et regrette surtout de ne plus pouvoir voir ses enfants.

Le témoignage de l'ancien international ivoirien relance le débat sur la gestion des carrières des footballeurs professionnels, souvent confrontés à des difficultés financières, familiales ou psychologiques après la fin de leur parcours sportif, malgré les revenus importants accumulés durant leurs années de gloire.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com